

Les mutuelles de santé, acteurs de changement social

Regards Nord-Sud

La Déclaration d'Alma Ata, lancée il y a trente ans, était censée favoriser l'accès aux soins de santé au plus grand nombre. Au contraire, les différents programmes d'ajustement structurel, mis en œuvre ces vingt dernières années sous l'impulsion du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, ont entraîné une réduction drastique des dépenses publiques consacrées à la santé et à l'éducation dans les pays en développement. La détérioration des systèmes de santé s'en est automatiquement suivie. Malgré la place prioritaire du secteur de la santé parmi les huit Objectifs du millénaire pour le Développement fixés par les pays membres de l'ONU, l'inaccessibilité financière des populations à faible revenu reste un facteur déterminant en ce qui concerne l'accès aux soins. Selon un récent rapport de l'Organisation mondiale de la santé, le plus grand fléau au niveau mondial n'est pas la malaria, la tuberculose ou le sida mais bien l'injustice sociale.

Et l'on constate de plus en plus, au plan mondial, l'instauration d'un système de santé à deux vitesses, dans lequel les privilégiés ont la possibilité de se prémunir d'avantage via des offres de soins et des systèmes d'assurance privés.

Sur le continent africain, bon nombre d'États tentent depuis plusieurs années de mettre en place des politiques susceptibles d'améliorer l'accès des populations aux soins de santé par différentes voies. Ils n'en reste pas moins que dans la majeure partie des pays du Sud, les capacités d'intervention du secteur public restent faibles. Le modèle des mutuelles y est donc présenté comme alternative, faisant appel à une démarche de solidarité des adhérents. Un règlement supranational sur les mutuelles de santé a d'ailleurs été récemment adopté au niveau de l'UEMOA (Union économique et monétaire des pays d'Afrique de l'Ouest) et certains pays ont mis en place ou programmé à court terme un système d'assurance maladie obligatoire.

Mondialisation et privatisation

En Belgique et dans d'autres États européens, les mutualités restent aujourd'hui garantes d'un accès aux soins pour la majorité. Nées sous l'impulsion d'un vaste mouvement de revendications sociales de la classe ouvrière, elles ont progressivement évolué vers l'institutionnalisation d'un système de solidarité obligatoire et la prestation de service. Cependant, le mouvement mutuelliste revendique encore, dans la foulée de son héritage historique, des valeurs et des principes fondamentaux en terme de protection sociale : promotion de l'accès à des soins de qualité à travers la solidarité, la non-exclusion, la démocratie, l'autonomie et la non-lucrativité.

Solidarité Socialiste, organisation non gouvernementale de coopération au développement, situe son action dans le champ du changement social. C'est dans ce cadre que l'ONG, avec l'appui des Mutualités socialistes, soutient des organisations dans la mise en place de mutuelles de santé dans cinq pays africains. Cette approche, à ce stade, reste cependant encore expérimentale et sujette à questionnements, discussions et débats. Le jeune mouvement mutuelliste africain peut-il être d'avantage qu'un instrument de lutte contre la pauvreté ? Quels sont les principes et valeurs qui l'animent ? Peut-il endosser l'étiquette de mouvement social ? Ce modèle, venu du Nord, est-il adapté au contexte africain ?

Car d'autres expériences se développent également au Sud et au Nord de la planète en matière de soins de santé dans un contexte globalement de plus en plus mondialisé, de plus en plus

privatisé, où les brèches semblent néanmoins encore exister pour que de nouvelles initiatives voient le jour.

C'est un panorama de diverses expériences que Solidarité Socialiste, en collaboration avec l'agence de presse InfoSud, vous proposent de parcourir au travers de ce numéro hors-série de *Politique*. Il offrira l'occasion au lecteur de découvrir quelles sont les tendances de l'évolution actuelle des systèmes de protection sociale en matière d'accès aux soins de santé, ainsi qu'une série d'acteurs africains, belges et européens impliqués à divers titres dans ce domaine.

Solidarité Socialiste remercie toutes celles et ceux qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à la réalisation de cette publication ; et en particulier les organisations partenaires suivantes: Adisco (Burundi), Asamade (Burkina Faso), Citi-Habitat (Cap-Vert), Crafof (RDC) et Oyofal-Paj (Sénégal), ainsi que l'Union nationale des mutualités socialistes.

SOLIDARITÉ SOCIALISTE